

TEACCH : ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT STRUCTURÉ

Guide pour l'individualisation
de **l'horaire** et du **système de travail**



Traduction et adaptation françaises
François Gignac, M.A., psychologue



Guide pour l'individualisation de l'horaire et du système de travail

L'enseignement structuré du programme TEACCH est un processus créatif et dynamique. Un aspect important de cette méthode est l'ajout d'éléments visuels afin de promouvoir le développement des habiletés de communication, de socialisation, de loisirs ainsi que les habiletés cognitives, socioprofessionnelles et d'autonomie. L'enseignement structuré est d'abord basé sur les forces particulières et individuelles des personnes autistes.

Deux des stratégies principales qui sont utilisées dans l'« Enseignement Structuré » sont l'horaire et le système de travail. **La plus grande efficacité de ces stratégies est atteinte par leur individualisation.**

Après un entraînement à l'approche TEACCH, lors du retour à la maison, en classe, en centre de jour ou au service d'intégration au travail, une des premières choses à faire est de créer un horaire et un système de travail pour chaque individu. C'est ainsi que le parent, l'éducateur (l'enseignant ou le praticien) évalue, structure, enseigne, puis réévalue et restructure jusqu'à ce qu'un maximum d'indépendance soit atteint.

C'est avec le processus de réévaluation et de restructuration qu'on arrive à l'individualisation appropriée.

La **mesure du succès** pour chaque personne **est l'utilisation indépendante** d'un horaire et d'un système de travail **et non**, l'utilisation d'un horaire ou d'un système le « du plus haut niveau » de conceptualisation.

Le but des présentes grilles d'évaluation est donc d'aider **les personnes formées à l'approche TEACCH** à individualiser la structure mise en place pour chaque personne autiste. Une méthode de collecte de données y est incluse pour soutenir l'enregistrement des progrès.

Table des matières

Mode d'emploi :

Évaluation de l'enseignement structuré TEACCH

Méthode d'individualisation de l' horaire *	6
Guide pour l'individualisation de l' horaire	9
Méthode d'individualisation du système de travail	11
Guide pour l'individualisation du système de travail	14
Feuille d'enregistrement des données	15
Feuille de travail de l' horaire	Annexe A
Feuille de travail du système de travail	Annexe B

Pour commander le guide complet en version papier au coût de 10 \$ l'unité (incluant les frais de port et de manutention), veuillez en faire la demande à madame Chantal Michaud, à la Direction des services professionnels, recherche et programmation :
chantal.michaud@ssss.gouv.qc.ca
418 683-2512, poste 2015

* Pour faciliter la lecture les termes « la personne autiste » ou « la personne » ont été utilisés tout au long du texte. Ces termes représentent de façon égalitaire les deux genres